

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026

DELIBERATION N° 16-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 juin 2026 s'est réuni à la salle des fêtes, Rue du Périgord – 91150 BOUTERVILLIERS, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

**Présents :**

ABBEVILLE-LA-RIVIERE

ARRANCOURT

BOISSY-LA-RIVIERE

BOISSY-LE-SEC

BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SELLES

CHALO-SAINT-MARS

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MORIGNY-CHAMPIGNY

ORMOY-LA-RIVIERE

PUSSAY

SACLAS

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

SAINT HILAIRE

**CAESE**

Jean-Jacques NOTSECK

Yves BECKER

Linda HALLIDAY

Stéphane DUPENLOUP

Olivier LARCHER

Laurent VIOLETTE

Arlette SELLIER

Philippe HUTTEAU

Daisy SEYCHELLES

Sylvie JOUARD

Gilles KINDERMANS

Christine BOURREAU

Béatrice THOMAS

Mylène MOUCHEZ

Arnaud CUVEILLIER

Eric CAVERS

Mathieu MERIGOT

Thierry GUITTARD

Grégory COURTAS

Dominique ABAUTRET

Meghann BARBARAY

Pascale DAILLOUX

Charles TREMBLAY

Stéphane DEMEULEMEESTER

**CCEJR**

Eric BOURMAUD

Rémi LAVENANT

**Pouvoirs :**

MORIGNY-CHAMPIGNY

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Jean-Charles GIRARD à Eric CAVERS

Ludovic CHACHIGNON à Pascale DAILLOUX

**Absents :**

BOISSY-LA-RIVIERE

CHALO-SAINT-MARS

CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MONNERVILLE

PUSSAY

**CAESE**

Vincent ROUDEAU

Yves POUPENEY

Tancrède LAIZE

Jean-Pierre VALVERDE

Sébastien RESTINI

Nicolas PERSIGAND

Richard PIRIOU

Sabine BENDAOUD

Laurine BAK

Steven VAULTIER

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent VIOLETTE

## COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026

## DELIBERATION N° 16-2026

DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

SUITE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

ARTICLE L. 332-23 2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Madame la Présidente rappelle au comité syndical que l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Madame la Présidente expose également au comité syndical qu'il est nécessaire de prévoir les calculs et enregistrements des dégrèvements des usagers et diverses facturations de locations de bacs pour les manifestations estivales. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il est proposé au comité syndical de créer, à compter du 01/07/2026, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint administratif de catégorie C dont la durée hebdomadaire de service est de 35h et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée maximale de 3 mois sur une période de 12 mois suite à un accroissement saisonnier d'activité.

**LA PRESIDENTE** entendue,

**LE COMITE** après en avoir délibéré et procédé au vote,

**APPROUVE** la création d'un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif de catégorie C, pour effectuer les missions de calculs et enregistrements des dégrèvements des usagers et diverses facturations de locations de bacs pour les manifestations estivales suite à l'accroissement saisonnier d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h, à compter du 01/07/2026 pour une durée maximale de 3 mois sur une période de 12 mois.

**AUTORISE** la présidente à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 12 du budget primitif 2026

**AINSI FAIT ET DELIBERE**

Le secrétaire de séance  
Monsieur Laurent VIOLETTE

**POUR EXPEDITION CONFORME**

La Présidente  
Christine BOURREAU

|                                                                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Comité Syndical du 24 juin 2026 sur la convocation de Christine BOURREAU, Présidente, en date du 18 juin 2026, Salle des Fêtes, Rue du Périgord - 91150 BOUTERVILLIERS à 19h30. |    |
| Nombre de membres en exercice                                                                                                                                                   | 38 |
| Nombre de membres présents                                                                                                                                                      | 26 |
| Nombre de suffrages exprimés (dont 2 pouvoirs)                                                                                                                                  | 28 |
| POUR (dont 2 pouvoirs)                                                                                                                                                          | 28 |
| CONTRE                                                                                                                                                                          | 0  |
| ABSTENTION                                                                                                                                                                      | 0  |

  
**SEDRE**  
Avenue des Grenots  
91150 ETAMPES  
Tél : 01 64 94 56 21  
ail : sedre91@orange.fr